21e ANNÉE N° 1084 PARAIT LE SAMEDI 21 OCTOBRE 1905

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION et REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grands annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

FIN DES « RÉVÉLATIONS »

L'on annonce que l'ère des « révélations » est close. Après avoir crié bien fort, la presse allemande se déclare satisfaite.

Elle considère l'incident comme clos. En Angleterre, l'on a traité de rêveries les commérages du *Matin*. Il est bien évident cependant qu'il y avait une grande part de vrai dans ce qui a été dit au sujet de la « démission » de M. Delcassé, et de sa politique, qui tendait à l'isolement de l'Allemagne. On s'est montré, à bon droit, fort sévère pour cette politique, non pour en blâmer l'idée en elle-même, mais plutôt pour la façon bruyante et si peu diplomatique dont elle fut conduite. Puis, encore une fois, qui veut la fin doit vouloir les moyens, et M. Delcassé, dont la conduite vis-à-vis de l'Allemagne devait fatalement amener des froissements sinon une rupture violente, n'était pas tellement absorbé par ses combinaisons de remaniement de la carte d'Europe, qu'il n'ai point compris que, pour soutenir cette politique, il fallait être forts, prêts à toutes les éventualités. Et nous ne l'étions pas.

Un journal très important du Sud Ouest, *la Dépêche*, de Toulouse, a publié des « révélations » beaucoup plus précises que celles que l'on a pu lire dans les autres journaux, sur les incidents de la fameuse séance « historique » du conseil des ministres au cours de la quelle M. Delcassé fut débarqué par M. Rouvier. Notre confrère toulousain insiste d'abord sur l'animosité qui existerait entre M. Rouvier et M. Delcassé. Il y a, dans ces «potins». des détails assez croustillants. M. Rouvier traitait M. Delcassé de « naïf ». M. Delcassé, parait il, se servait d'un autre qualificatif, que le rédacteur de *la Dépêche* ne cite pas...

Et si réellement M. Rouvier pouvait croire que M. Delcassé disait vrai en affirmant que, dans le cas où l'Allemagne aurait l'idée de nous attaquer, l'Angleterre nous donnerait *illico* son appui, que l'Italie était «débauchée» de la triple alliance, son attitude, sa conduite peuvent paraître d'une timidité trop grande : son excuse, sa seule mais très valable excuse, serait qu'il savait que notre armée et notre marine désorganisées ne pourraient soutenir le premier choc, que réellement nous n'étions pas prêts. Mais, même en ce cas, il eût été de mise, et plus digne, de manifester un peu plus de fermeté. Il fallait mieux sauver la face. M. Rouvier aurait perdu la tête car il est absolument certain que l'Allemagne, ou plutôt son empereur, très au courant, quoi qu'ils disent, des intentions de l'Angleterre, auraient hésité avant d'engager semblable partie. L'Allemage, en plein développement commercial et industriel, eût difficilement encouragé son empereur à se lancer dans une aventure où même victorieuse d'un côté, elle eût, de l'autre, subi des désastres de longtemps irréparables. C'était pour des années l'arrêt de sa magnifique extention mondiale. Certes, M Rouvier a eu raison, même au prix de réels sacrifices d'amour-propre national, d'être si « pacifiste ». Nous croyons qu'il eût pu l'être avec moins de précipitation.

Ces critiques, répétons-le, sont subordonnées à la véracité du récit de *la Dépêche*. Elles n'ont plus leur raison d'être si ce récit est inexact. Mais, encore une fois, si la nouvelle « révélation » est l'expression de la vérité, il est regrettable que l'on ait si rapidement cédé aux insolentes sommations du kaiser, qui, une fois de plus, bien qu'enflant la voix et mettant la main sur son grand sabre, voulait surtout nous effrayer. La timidité exagérée a parfois d'aussi fâcheuses conséquenses qu'une témérité sans raison.

E. BERTAULD.

ÉCHOS & NOUVELLES

On songerait au ministère de l'intérieur à rectifier l'orthographe défectueuse de certains noms de villes. Cela peut faire plaisir à des étymologistes, dont les travaux seraient d'ailleurs souvent discutables, mais on ne voit pas bien le profit qu'entireraient les populations intéressées.

Les noms des villes, tout comme les noms communs, ont pu être déformés à l'usage ; mais, avant même la République, le peuple, en matière de langage, a eu le droit d'exercer sa souveraineté jusqu'à l'arbitraire.

* *

Les deux Chambres du Riksdag suédois ont ratifié la convention du Carstad. La séparation est faite.

Tout comme des époux divorcés, la Suède et la Norvège, dont l'union est brisée pour incompatibilité d'humeur n'ont plus qu'à mener une existence distincte. Mais il ne serait pas extradinaire que désormais chacune appréciât mieux l'autre, et que des accords nouveaux vinssent fortifier les intérêts communs des deux pays. Tout dépendra sans doute du nouveau régime gouvernemental que la Norvége va se donner.

* *

On ne plaisante pas en Allemagne avec les antimilitaristes, M. Domela Nieuwenhuis, délégué des libres penseurs hollandais au dernier Congrès de Paris, en sait quelque chose. A son retour de Paris, il passa par l'Allemagne, on ne lui laissa pas le temps d'y faire la moindre propagande. Il fut aussitôt appréhendé, passa deux semaines en cellule et fut condamné à cinq jours de prison. Il n'aurait pas été relaché sans l'intervention du consul hollandais.

Quoi qu'en pense M. Hervé, il n'est pas indifférent d'être Français ou Allemand.

EPHEMERIDES BAS-ALPINES

Cambis (Joseph, de)

Chevalier des ordres de St-Louis, de Cincinnatus et de St Lazare, naquit à Entrevaux dont son père était gouverneur.

Ses dispositions naturelles et l'instruction

Feuilleton du *Sisteron-Journal*

N° 38

LE SECRET DU PERE ANSELME

PAR

Henry DURLAND

VI

LES TÉRORS DES MONTICOURT

Ces recherches, naturellement, devaient durer quelque temps. et le comte de Montjoyeuse tenait à ne pas revenir en France avant d'avoir obtenu en Espagne tous les renseignements nécessaires,

Or, toutes les démarches du comte de Montjoyeuse pour retrouver les héritiers du marquis restèrent vaines, et bientôt nous eûmes l'assurance que la marquise, elle aussi était morte sans laisser de progéniture. Chose plus étonnante ! Les Monticourt qui comme, je vous l'ai dit déjà, appartenaient à une des meilleures familles de France n'avaient aucun parent éloigné qui pût, à un titre quelconque revendiquer l'héritage du marquis.

Après les recherches qu'il avait faites en Espagne, le comte de Montjoyeuse s'était livré en France à une enquête sérieuse : celle-ci n'aboutit pas plus que la première. Il fut impossible même de retrouver la trace des assassins du marquis. Les registres de tous les hôpitaux de Paris et de province ne pouvaient d'ailleurs apporter aucune lumiére au mystère qui planait sur cette dramatique affaire, puisque la lettre révélatrice ne portait pas le nom de son auteur, qu'elle ne renfermait aucune indication sur le lieu et l'endroit où elle avait été écrite.

Les seuls propriétaires du trésor étaient donc légalement ceux qui l'avaient découvert. Ai-je besoin d'ajouter maintenant que le comte de Montjoyeuse, malgré mes instances, milles fois répétées, refuse obstinément de toucher la part, même la plus minime, de cette fortune que j'ai seul, à ses yeux, le droit de revendiquer ? Et c'est cette fortune que le comte a été obligé de déposer dans une banque de Madrid qui va nous être remise dans quelques jours. Deux millions ! mes enfants, deux millions ! Comprenez-vous à cette heure toute ma joie, tout mon bonheur de pouvoir vous dire : vous êtes riches !

— Ah ! oui, s'exclama Jeanne, c'est un bien grand bonheur ! Deux millions] Est-ce possible ?

— Deux millions ! répéta Rosette avec un sourire un peu triste. Que ferons-nous de tous cet argent ?

— Tu le verras, fillette ! dit Anselme en se frottant les mains.

Et se redressant avec quelque fierté, d'un air bon et doux, il ajouta :

— Crois tu qu'il soit si difficile de dépenser ses revenus, quand il y a autour de soi tant d'infortunes et de misères à soulager ?

— Brave père ! fit Rosette émue. Oui, vous avez raison... C'est si bon de faire le bien, de venir en aide à ceux qui souffrent !

Et, ayant un prétexte pour se laisser aller à son chagrin, elle se mit à fondre en larmes.

— Rosette, ma Rosette ! s'écria Anselme, en prenant les mains de la jeune fille dans les siennes, pourquoi pleures-tu ? Oh ! fit-il, redevenu grave, tu me caches quelque chose, et depuis hier j'aurais dû m'en apercevoir, Pardonne-moi ; j'étais tous à mes rêves d'avenir... Qu'as-tu ? je t'en supplie, dis-moi ta peine.

Je vous assure, mon père, répondit Rosette qui n'avait pas prévu cette brusque question, que je n'ai aucune peine. Peut-être suis-je un peu nerveuse... Je pensais à ceux qui souffrent et... et malgré moi, les larmes me sont montées aux yeux...

— Nerveuse! fit Anselme incrédule. Hum!... Il faudrait voir cela ! Mais pour le moment, songeons tous à prendre un peu de repos... Demain matin, nous serons à Bordeaux et pourrons jouir du paysage qui, alors, s'offrira à nos yeux. . Allons, mes enfants. bonne nuit... Je sens le sommeil qui me gagne.

Et s'allongeant sur sa banquette, après avoir envelloppé ses jambes dans une lourde couverture de flanelle, il ferma les yeux pour s'endormir profondément quelques instants après.

VII

L'ENLÉVEMENT

Obligés d'alléger notre récit des trop nombreuses péripéties qui, si nous nous y arrêtions, retarderaient trop le dénouement, nous

© VILLE DE SISTERON

qu'il reçut de son père le portant vers la marine, toute ses études se dirigèrent de ce côté et il entra de bonne heure au service, en qualité de garde de la marine royale à Toulon A cette époque, la France conçut le généreux projet de soutenir les Américains soulevés contre le despotisme des Anglais. Une escadre de douze vaisseaux, confiés aux ordres du domte d'Estaing, fut destinée à l'éxécution de cette noble entreprise.

De Cambis fit partie de cette expédition, et s'embarqua avec elle à Toulon. Il fit toutes les campagnes de cette guerre célèbre, et eut part à tous les succés et à tous les revers de la flotte aux ordres du Comte d'Estaing.

De Cambis se fit surtout remarquer par son habileté et son courage au siège de Savannoh, ville de la Georgie, où les Français réunis aux Américains, attaquèrent vaillamment les lignes des Anglais, le 9 octobre 1779. Chargé en 1792. de commander le vaisseau le *Jupiter* qui faisait partie de la station de St-Dominhue, il apaisa par sa fermeté et un rare sang froid, une révolte soulevée parmi l'équipage, et dont les progrès rapides faisaient présager une fin terrible. Quelques temps après, il eut encore à combattre à New-York une insurrection semblable, mais cette fois sa fermeté et son courage furent impuissants ; il reçut même une blessure en essayant de calmer les insurgés,

Rentré en France, en 1793, De Cambis ne tarda pas à être arrêté en vertu de la loi contre les suspects, et fut enfermé à Ste-Pélagie, d'où il ne sortit qu'après les évènements du 9 thermidor.

Il resta sans emploi jusqu'au 18 brumaire, époque à laquelle il fut chargé d'inspecter les places des quatrième et cinquième arrondissements maritimes. Privé bientôt de ce poste, lors d'une nouvelle organisation, ordonnée par le premier consul, de Cambis ne fut plus employé et termina ses jours au sein de sa famille.

Chronique Locale

ET RÉGIONALE

—o—

SISTERON

Nos députés. — La commission du budget dans sa dernière séance a voté un crédit de 10 000 fr. pour la création, au Collège de France, d'une chaire de droit des gens (droit international).

Le titulaire de cette nouvelle chaire sera M. Gustave Hubbard, député des Basses-Alpes.

Foire. — Favorisée par le beau temps, la foire de Saint-Domnin avait attiré beaucoup de monde, Les transactions ont été nombreuses principalement sur les bestiaux qui se sont vendus : agneaux, 0 fr. 85 le kilo ; moutons, 0 fr. 85 le kilo ; bœufs 75 fr. les 100 kilos ; porcs gras, de 0 fr. 95 à 1 fr. le kilo ; porcs de lait, de 12 à 15 fr.

Théâtre. — La troupe Bergéne, nous offrira ce soir au Casino, un spectacle varié par les trois petites pièces suivantes : *Les Jurons de Cadillac*, comédie en 1 acte ; *L'homme n'est pas parfait*, vaudeville en 2 actes ; *Le Duel de la Veuve*, vaudeville en 1 acte avec musique.

Commission sanitaire. — Par arrêté du préfet des Basses-Alpes sont nommés pour une durée de quatre ans à partir du 1er octobre 1905, membres de la Commission sanitaire de l'arrondissement : MM. Giraud, conseiller général de Sisteron ; Ferrand et Tardieu, pharmaciens de 1re clasee à Sisteron.

Bal. — *Les Danseurs réunis*, société de danse nouvellement constituée, donnera demain soir à 9 heures dans la salle du café Lieutier, rue Saunerie, un grand bal.

Las personnes désireures d'en faire partie devront se faire inscrire au siège de cette société.

P.L.M. — Fêtes de la Toussaint. — A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 28 octobre, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 6 novembre

Une bonne Action

C'est de faire connaitre la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce précieux remède calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essouflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magesta, à Paris.

Privilège Unique

L'air donne la santé,
Et l'or l'indépendance ;
Mais le **Congo**, je pense,
Donne seul la beauté.

Un philosophe à Victor Vaïssier.

P.-L.-M. — L'hiver à la Côte d'Azur. — Billets d'aller et retour collectifs de 2e et 3e classe, valables jusqu'au 15 mai 1906.

Du 1e octobre au 15 novembre 1906 la Compagnie délivre aux familles d'aumoins 3 personnes voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 2e, 3e classes pour *Hyères* et toutes les gares P.L.M. situées au-delà vers *Menton*. Le parcours simple doit-être d'eaumoins 400 kil. Le coupon d'aller de ces billets n'est valable que du 1r octobre au 15 novembre 1905. Le prix s'obtient en ajoutant au prix de 4 billets simples ordinaires (pour les 2 premières personnes), le prix d'un billet simple pour la 3e personne la moitié de ce prix pour la 4e et chacune des suivantes.

Arrêts facultatifs. Faire la demande de billets quatre jours au moins à l'avance de la gare de départ.

ON DEMANDE

UN APPRENTI

à l'Imprimerie du Journal

ETAT-CIVIL

du 14 au 21 Octobre 1905

NAISSANCES

André Louise-Suzanne-Renée.

MARIAGE

Entre Mouranchon Pierre-Henri et demoiselle Raymond Léontine-Berthe

DÉCÈS

Blanc Marie, 72 ans, — Achard Joseph-Victor, 43 ans.

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations.

passerons rapidement sur le voyage de la famille Anselme. Ce voyage, d'ailleurs n'offrit aucune particularité : Anselme avait hâte de revenir à Paris, et, tout en ménageant les forces de Rosette et de sa mère, il était décidé à ne rester en Espagne que le temps strictement nécessaire.

Or, deux jours de séjour à Madrid lui avaient suffi pour accomplir les formalités exigées par la maison de banque où avaient été déposés les deux millions ; ces formalités, d'ailleurs avaient été singulièrement simplifiés par les précautions intelligentes prises à cet effet par le comte de Montjoyeuse. Le brave Anselme n'avait pas eu de peine à établir son identité et à toucher la forte somme en question.

Et six jours exactement après le jour de leur départ de Paris nos voyageurs avaient réintégré la modeste « villa » de la cité des Fleurs, Anselme veillant avec soin jaloux sur le precieux porte-feuille qui renfermait le chèque de deux millions tiré sur le Crédit Lyonnais.

FIN.

HENRY DURLAND.

Etude de Me Ch. BONTOUX

Avoué, Licencié en Droit

à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE

Sur Surenchère

Il sera procédé le **mercredi huit novembre** *mil-neuf-cent-cinq à* **2** *heures après-midi à l'audience des criées du tribunal civil de* **Sisteron** *et par devant M. FAVIER, juge du siège à ces fins commis, à la*

Vente aux Enchères Publiques

des immeuBles ci-après désignés situés sur le territoire des communes de **Curbans** *et de* **Claret**, *canton de la Motte, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes), appartenant indivisément à : 1° Anna-Maria-Augusta* **Allègre**, *2° Jeanne-Lucie-Célina* **Allègre**, *3° Augusta-Magdeleine-Lucia* **Allègre**, *4° Hélène-Marie-Marcelle* **Allègre**, *enfants mineurs de Auguste* **Allègre** *et de la dame Marie* **Janselme** *son épouse, en leur vivant propriétaires demeurant et domiciliés ensemble à Curbans, hameau de Rousset, les dits mineurs sous la tutelle dative de Robert-Fidèle* **Amat**, *propriétaire, demeurant et domicilié à Thèze.*

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES A VENDRE

LOT UNIQUE

immeubles situés à Curbans

1° **Bois**, taillis, labour, quartier de Fourteneau, d'une contenance de 2 hectares 94 ares, comprise au plan cadastral sous les numéros 1389, 1390 1391, 1392 de la section B, confrontant du nord Peyrat, du couchant et du midi, la commune et du haut ravin.

2° **Labour** et vague, quartier de Palechou et les Casses, d'une contenance de 40 ares, 20 centiares, comprise au plan cadastral sous les numéros 372, 373 de la section C. confrontant du levant Reynaud, du couchant Roche Etienne, du midi Reynaud et du nord Roche.

3° **Vague** et labour, quartier des Casses, compris au plan cadastral sous lss numéros 385 de la section C. d'une contenance de 5 hectares, confrontant du levant Roche Etienne du midi commune de Claret, du couchant Aimé Reynaud et du nord Payan Edouard.

4° **Labour** et vague, quartier de Paléchou et les Casses, compris sous les numéros 367, 368 de la section C. du plan, d'une contenance de 26 ares 50 centiares, confrontant du levant la commune de Claret et de tous les autres côtés Estornel.

5° **Labour** et bois, taillis, quartier du Coulet rouge, compris au plan cadastral sous les numéros 390, 391, 392, 393, 394, 395 de la section C. contenant 1 hectare, 60 ares, 60 centiares et confrontant dans son ensemble du levant Roche, du midi la commune de Claret, du couchant Reynaud et du nord Payan.

6e **Maison** d'habitation, avec cour hangar, jardin, pré et labour, au hameau des Rousset, quartier de Palechou, d'une contenance de 80 ares 10 centiares, numéros 423, 424, 425, 423 de la section C. du plan, confrontant du levant et midi la rase, du couchant Reynaud et du nord chemin.

7e **Labour** et vague, quartier de Champ Riou, d'une contenance de un hectare 13 ares, compris sous les numéros 438, 439 de la section C. du plan et confrontant du levant et du nord Reynaud, du midi Estornel et du couchant Roche.

8e **Labour** au quartier de la Condamine, numéro 507 de la section C. du plan, contenant 1 hectare 66 ares, confrontant du levant rase, du midi chemin, du couchant Reynaud et du nord Reynaud, Bouchet et Ailhaud.

9e **Labour, bois** et **taillis**, au quartier de la Condamine, d'une contenance de 84 ares 50 centiares, numéros 505, 529, 530 de la section C. confrontant du levant Roche, du midi Reynaud, du couchant Reynaud et du nord la Durance.

10e **Labour** et **vague** au quartier de la Vigne de l'Iscle, d'une contenance de 4 hectares 42 ares 90 centiares, compris sous les numéros 681, 682, 683, 684, 685, 786, 787, 675, 676, 677, 678, 679, 781, 782 784 de la section C. confrontant du levant Roche, du midi rase, du couchant la durance et du nord la durance et rase

11e **Labour**, au quartier de l'Auzenone, d'une contenance de 1 hectare compris sous le numéro 30 partie de la section C. confrontant du levant Roche, du midi Reynaud, du couchant Chabrier et Payan, et du nord chemin.

12e **Vague, vigne** et **labour** au quartier de Beidouen, d'une contenance de 5 hectares 7 ares 80 centiares, compris sous les numéros 703, 704, 705. 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717 de la section C. du plan, confrontant du levant Estornel, du midi Léon Boyer, du couchant chemin de grande communication et du nord Granier Paul.

13e **Labour, vague** et **vigne** au quartier de l'Iscle, la vigne de l'Iscle, d'une contenance de 5 hectares, 26 ares 50 centiares, compris sous les numéros 729, 763, 765, 766, 770, 771, 772, 773, 774, 690, 691 de la section C. confrontant du nord et couchant la durance, du levant route et Granier et du midi rase.

Immeubles situés à Claret

14e **Bois taillis**, quartier de Peyronaid, d'une contenance de 1 hectare 38 ares 50 centiares, compris sous le numéro 561 de la section A. du plan de la dite commune.

Mise à prix : Neuf-mille-cinq-cent-soixante-quinze francs.

ci. . . . . 9.575 fr.

La vente de ces immeubles est poursuivie à la requête de Robert-Fidèle **Amat** propriétaire demeurant et domicilié à Thèze agissant en qualité de tuteur datif des mineurs **Allègre** ; 2° de Louis **Moullet**, propriétaire demeurant et domicilié à Sisteron, pris en qualité de cotuteur de sa femme mineure Anna-Maria-Augusta **Allègre**. ayant pour avoué Me Charles **Bontoux**.

Elle a été autorisée par jugement rendu sur requête par le Trihunal Civil de Sisteron le vingt-cinq juillet mil-neuf-cent-cinq enregistré, qui a homologué une délibération du conseil de famille des mineurs **Allègre** tenu sous la présidence de M. le Juge de Paix du canton de la Motte, enregistré.

A la date du premier octobre mil-neuf-cent-cinq et suivant procès-verbal de Me **Pauchon**, notaire à Claret, commis pour procéder à la vente, ces immeubles ont été adjugés en bloc au sieur Aimé **Reynaud**, propriétaire à Curbans.

Ils ont été surenchéris suivant déclaration faite au greffe du Tribunal Civil de Sisteron le sept octobre mil-neuf-cent-cinq enregistré pour le sieur Auguste **Chabrier**, propriétaire demeurant et domicilié à Curbans, ayant pour avoué Me Charles **Bontoux**.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Charles **Bontoux** poursuivant la vennte.

Sisteron, le 19 octobre 1905.

C. BONTOUX.

Etude de Me L. BÉQUART

Notaire à Sisteron

Successeur de Me BASSAC

Adjudication

VOLONTAIRE

Le **Dimanche vingt-neuf octobre** mil-neuf-cent-cinq à **deux** heures après-midi en l'étude et par le ministère de Me **Béquart**, notaire à Sisteron, il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés appartenant a MM. **L. Lieutier** d'Aix et Gabriel **Lieutier** de Sisteron.

DÉSIGNATION

PREMIER LOT

Vigne et **labour** à l'arrosage au quartier du Plan Laidet, d'une contenance d'environ 22 ares avec bastidon indivis, confrontant au levant route de La Motte, au midi Maurel

© VILLE DE SISTERON

Prosper, au couchant Lieutier, au nord Heyriès de Valernes.

Mise à prix : **Quatre-cents fr.**
ci..... **400** francs.

DEUXIEME LOT

Labour au quartier du Co-de-Catin ou Travers des Pères, d'une contenance d'environ 20 ares. cenfrontant du levant vallon, du midi chemin du nard chemin de Saint-Geniez et du couchant Paret cafetier.

Mise à prix : **Vingt-cinq** francs.
ci..... **25** francs.

TROISIEME LOT

Labour au quartier de S-Pierre-le-bas, d'une contenance d'environ 20 ares avec bastidon indivis, confrontant au nord Put, au levant vallon et Lieutier, au midi route de Vilhosc, au couchant Amoureux

Mise à prix : **Cinquante** francs.
ci..... ...**50** francs.

QUATRIEME LOT

Propriété en nature de labour, au quartier du Thor, confrontant du levant Figuière, du midi Girardin, du couchant et du nord route, d'une contenance d'environ 35 ares.

Mise à prix : **Cinq cents** francs.
ci..... **500** francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Béquart**, notaire, rédacteur du cahier des charges.

Pour extrait :
L. BÉQUART.

Etude de Me Félix THELÈNE
Avocat-Avoué
Successeur de Mes Gassier et Estays
58, Rue Droite, 58,

EXTRAIT
de demande en Séparation de Biens

Par exploit du ministère de Me **Chauvin**. huissier à Sisteron, en date du vingt octobre mil-neuf-cent-cinq, enregistré, la dame Louise **Richaud** épouse du sieur **Faure** Fréderic, ancien négociant, domicilié et demeurant avec son mari à Sisteron, la dite dame admise au bénéfice de l'assistance judiciaire suivant décision du Bureau de Sisteron du vingt huit juillet mil-neuf-cent-cinq a formé contre le dit sieur **Faure** susnommé, son mari, sa demande en séparation de biens, et Me **Thélène** avoué, prés le tribunal civil de Sisteron, a été constitué pour la demanderesse sur cette assignation.

Pour extrait certifié conforme.
Sisteron, le 20 octobre 1905.
F. THÉLÈNE.

Méridional Office
AGENCE DE RENSEIGNEMENTS
Commerciaux, Financiers et privés

Contentieux — Recouvrements

La Méridionale, Assurance spéciale contre le bris des glaces, carreaux et marbres.

Le directeur demande des correspondants dans toutes les communes du Var, des Basses et Hautes-Alpes

S'adresser 8 bis, Avenue Maissin **Toulon** (*Var*).

Avis Important.

Les Rentiers de l'Avenir, Caisse mutuelle de retraites, à Paris ;

La Garantie Nationale, Société d'Assurances mutuelles à primes fixes contre l'incendie, à Lyon ;

Demandent des Agents généraux pour les départements du Var, des Basses et Hautes-Alpes.

S'adresser à l'Inspecteur régional, 8 bis, Avenue Maissin, à **Toulon.**

Bulletin Financier

Marché faible, cours stationnaires. Notre 3 0|0 cependant reprend un peu à 99·35.

Le nouvel Indo-Chinois se traite avec 3 fr, de prime. Tout comme celles qui furent offertes à notre public il y a six ans, les nouvelles obligations sout du type 3 1|2 0|0, et à leur prix d'émission de 480 fr. elles offrent un rendement avantageux de 3.64 0|0 l'an, net de tous impôts, et non compris la prime d'amortissement.

Extérieure 92.87. Turc Unifié 90.75, Fond russe un peu plus fermes.

La Société générale et le Comptoir d'Escompte sont soutenus respectivement à 640 et 656. Les Chemins français sont fermes sans changement.

Rio en nouvelle avance à 1.704. Thomson 810, Suez 4.470. Sosnowice 1.417. Briansk 573.

Les actions de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing sont recherchées à 315. Ces titres sont assurés d'un intérêt intercalaire de 4 0|0, de manière qu'ils touchent 10 fr. pendant la période de construction du réseau, en attendant son exploitant.

Cappilitas Copper soutenue à 62 fr. et St-Raphaël Quinquina recherché à 188.50. New-Kaffirs activement traité à 40 fr.

HUILES

M. Henri **Estublier**, marchand *d'Huiles à Sisteron, rue Saunerie*, à l'honneur d'informer le public qu'il tient les huiles pour *friture de 1re qualité*, complétement *démargarinées* et *filtrées*, ne pas confondre avec tant d'autres huiles mises en vente qui sont malsaines.

Spécialité
pour les Huiles d'Olives
Essayez, vous en jugerez ! !

Il offre également les **cafés** torréfiés extra.

LECTURES POUR TOUS

Qu'ils traitent de l'événement d'hier ou de l'évènement de demain, les articles si merveilleusement illustrés que publient les **Lectures pour Tous** sont toujours de la plus passionnante actualité. C'est ainsi que, non contente de nous fournir les plus curieux détails sur le cérémonial qui entoure la conclusion d'un traité de paix comme celui qui vient d'être signé entre la Russie et le Japon, l'attrayante revue publiée par la Librairie Hachette et Cie noue initie encore, dans son numéro d'**Octobre**, à tous les secrets du voyage que le Président de la République va faire en Espagne. Que d'articles instructifs, amusants, pittoresques seraient d'ailleurs à citer dans ce numéro où de magnifiques photographies arrêtent l'attention à chaque page ! Jugez-en par les titres réunies au sommaire !

Le Président par pour l'Espagne. — Les Fées d l'Aiguille et du Fuseau : Dentelle et Dentelièrss. — Comment on fait la paix. — Les mémoires d'un Trompette de 1805. — La Rentrées des Classes, dessins d'A. Guillaume. — *Le Marquis rouge*, nouvelle. — *Le grand Art en Cuisine*, — *Le Timbre de quinze centimes pour deux sous. La plus jeune Souveraine de l'Europe : S. M. Withelme, reine de Hollande*, — *Di pa u !* roman, — *Trop de forts Chabrol !*

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N° 50 centimes.

A VENDRE
UNE MAISON
située Rue Deleuze, No 5

composée de deux chambres donnant l'une sur la rue et l'autre sur la grand Ecole avec balcon ; ensuite d'un galetas et d'une mansarde.

S'adresser à M. **Estublier**, *propriétaire à la Baume ou au bureau du Journal.*

AVIS AUX DEBITANTS
A VENDRE

Un grand stock de verres : verres à liqueurs, verres à bière, verres à apéritifs, etc., etc.

S'adresser au bureau du Journal.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démengeaisons, bronchites chroniques, maladie de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayer en vain tous les remèdes préconisés. Cette ordre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale, « *M. Vincent*, 8, place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier t enverra es indications demandées.

Superbes Enfants !

QUEL bonheur pour la mère qui voit ses enfants grandir et profiter ! Mais quelle affliction pour les parents dont les bébés, faibles et toujours souffreux une source de dépenses et surmenants ! Quelle joie pour cette man dont les chéris se portent à ravir, quel orgueil ! Et aussi quelle pensée réconfortante de savoir, qu'aux jours de vieillesse, elle trouvera en eux des fils robustes, des filles vigoureuses qui auront, avec le bon vouloir, la force de lui venir en aide. Les pauvres mères, moins favorisées du sort, n'envient-elles pas celle qui possède de tels enfants ? Certainement si ! Mais pourquoi vous épuiser en désirs stériles ? Agissez et venez grossir les rangs de ces heureuses mamans qui, bien avisées, ont donné à leurs bébés de l'EMULSION SCOTT ! Celle-ci est une véritable panacée qui fera de vos enfants de solides petits gaillards, bien bâtis et résistants.

L'EMULSION SCOTT

n'a pas le goût de poisson et les enfants en sont si gourmands que souvent leur mère est obligée de *cacher la bouteille !* De plus, le parfait mélange et l'addition de ces éléments régénérateurs, les hypophosphites de chaux et de soude, rendent l'EMULSION SCOTT réellement trois fois plus active que l'huile ordinaire et, conséquemment, nombre de fois plus satisfaisante qu'un plein baril de ces émulsions faussement dénommées "bon marché" qui, si elles sont d'un prix un peu moins élevé arrivent, cependant, en fin de compte, à être beaucoup plus chères puisque, contrairement à ce que fait l'EMULSION SCOTT, elles ne guérissent pas ! L'EMULSION SCOTT vainc le rachitisme et toutes affections des os, donne la santé aux enfants et fait la joie, la tranquillité des parents ! Il vous est aisé de voir comment l'aimeront vos bébés ; il vous suffit pour cela d'envoyer à l'EMULSION SCOTT (Delouche & Cie) 356, rue Saint-Honoré, Paris, 0 fr. 50 de timbres-poste, en mentionnant ce journal ; vous recevrez, franco, un échantillon.

Franco à l'essai. — Spécimen des
MONTRES et BIJOUX **TRIBAUDEAU**
G. TRIBAUDEAU, Fabricant Principal à BESANÇON
livre ses produits directement au Public, soit chaque année plus de 500.000 objets : Montres, Chronomètres, Bijoux, Pendules, Orfévrerie. Réparations. *Gratis et Franco Tarif illustr.*
On trouve la Montre TRIBAUDEAU à la Fabrique seulement.

ARTICLES SPÉCIAUX Caoutchouc et Baudruche
pour USAGE INTIME
ECHANTILLON ET CATALOGUE contre 0'30 en 1 fr. 25 pour 5 échantillons sous pli cacheté. — Recommandés par Sommités médicales. — Maison Fondée en 1876.
H CHASTAN, 68, Rue J.-J. Rousseau, Paris.

Le Sel
Cérébos
c'est un aliment précieux pour le cerveau les nerfs et le sang

Dépôt : Droguerie A. TURIN
Sisteron

PARIS

GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVELLE DIRECTION
LAGUIONIE & Cie
Bon Marché - Qualité - Nouveauté - Elégance

Vient de Paraître

Le **Catalogue général illustré** renfermant toutes les modes nouvelles et des Echantillons de tissus nouveautés. Envoi en est fait *Gratis et Franco* sur demande affranchie.

Sont également envoyés *franco* les échantillons de tous les tissus : Soieries, Lainages, Indiennes, Draperies, Toiles, Blanc de coton, Etoffes pour meubles, etc.

A partir de 25 francs, toutes les marchandises *sans exception* sont expédiées franco de port dans toute la France.

Adresser toute la correspondance aux
GRANDS MAGASINS du PRINTEMPS
PARIS

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

GUÉRISSEZ LES MALADIES
surtout **PRÉVENEZ-LES** chez l'**homme** et les **animaux** en lisant le
Journal de la Santé
organe de la Liberté de la Médecine, hebdomadaire.
Supplément mensuel pour les *maladies intimes.*
Directeur : Dr MADEUF, auteur de la *Santé pour tous*, du guide du mal de mer, etc.
Spéc. gratis. 5, Fg St-Jacques, Paris (14e). Nombreuses illustrations. **L'abonnement de 6 fr. est remboursé dix fois** par primes, consultations gratuites, réductions sur eaux minérales, stations d'été, hôtels, livres, appareils, médicaments, maisons de santé, etc.

Sisteron. — Imprimerie A. Turin.

Le Gérant : Pascal LIEUTIER

LOTERIE
TIRAGE *15 Février 1906* | **GROS LOT : 250.000 fr.** et 534 lots de 50 000 à 100 fr. Prix du billet : 1 franc

pour les **ENFANTS TUBERCULEUX** osseux ou ganglionnaires **de St-POL-sur-MER**
Ecrire à M. COSTE-PIZOT, Dir gén de l'"*Express*", ag gén de la Loterie, Lille. Joind envel. affrie de 0,15, par 5 billets

L'UNIQUE PAQUETAGE ASSURANT LA CONSERVATION DES BISCUITS

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES ÉPICERIES.
EXIGEZ SUR CHAQUE PAQUET LA MARQUE DÉPOSÉE : **PAC**

© VILLE DE SISTERON

PLOMBERIE - ZINGUERIE - FERBLANTERIE

Albert Clément

× Rue Droite, **SISTERON** (Basses-Alpes) ×

M. CLEMENT informe sa nombreuse clientèle qu'après d'actives recherches et d'essais multipliés, il vient de créer et mettre en vente un appareil "fumivore" dont il garantit la complète efficacité.

Le paiement n'aura lieu qu'après le succès.

Le bain d'étamage à l'étain fin, aura lieu tous les 1e jeudis du mois.

Installation d'Eau, de Pompe et d'Acétylène - Travaux de Bâtiment

Ustensiles de Ménages - Chauffage et Eclairage

Vitrerie - Alcool, Essences, Huile de Lin, Esprit de Sel

MACHINES A COUDRE

« PFAFF et MÉRIDIONALE »

On ne doit pas comparer les machines à coudre **PFAFF** et **MERIDIONALE** aux nombreuses machines de bas prix offertes par la concurrence. Tandis que celles-ci sont de qualité absolument inférieure, les machines **Pfaff et Méridionale** répondent au contraire aux plus grandes exigences par rapport à la durabilité et au bon travail en raison des matières excellentes avec lesquelles elles sont construites.

Méfiez-vous des offres de MACHINES A BAS PRIX

Pour tous renseignements, s'adresser

MAISON CHAURAND, DIGNE (B.-A.)

Envoi franco du Catalogue

A LA PALETTE D'OR

Peinture et Décoration

LOUIS BORRELY,

Peintre — Successeur de Sartori

— *Rue Saunerie*, SISTERON (*Basses-Alpes*) —

LETTRES ET ATTRIBUTS

VERRES MOUSSELINE

PEINTURE DE VOITURE

VITRERIE

BOIS ET MARBRES

PAPIERS PEINTS

VERNIS A PARQUETS

ENCADREMENTS

COURONNES FUNÉRAIRES

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

ON DEMANDE un APPRENTI à l'Imprimerie du Journal

rend aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égale. Son parfum est riche et exquis. "UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI" c'est là l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont repris leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture. 92, Boulevard Sébastopol, Paris

SE TROUVE CHEZ LES COIFFEURS, PARFUMEURS, ET PHARMACIENS ANGLAIS.

A LOUER

JOLI PETIT MAGASIN

pouvant servir à tout commerce

A VENDRE

VITRAGES EN BON ÉTAT

s'adresser au bureau du Journal.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite

PURGATIF GÉRAUDEL

En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

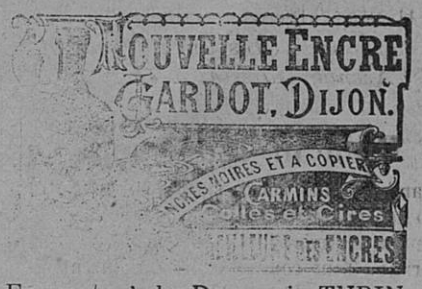

En vente à la Droguerie TURIN à Sisteron

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON